



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55734>

Département(s) de publication : **18, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 72, 75**

Annonce n° **26-55734**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 18, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 72, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : DJ - DCE

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction juridique

Adresse mail du contact : departement.marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir l'article 3.2.1 du règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir l'article 3.2.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir l'article 3.2.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1 – Le Prix noté sur 10 (coefficient de pondération : 40%) - sur la base de la DPGF 2- La Valeur technique notée sur 10 (coefficient de pondération : 60%) - selon mémoire technique et/ou méthodologique du candidat Voir l'article 4.1.2

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'ordonnancement, pilotage et coordination

Code CPV principal - Descripteur principal : 71521000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet des prestations de services relatifs à une mission d'ordonnancement, pilotage et coordination liée aux travaux de consolidations et de reprises structurelles de l'Aile François Ier et de la Tour Robert de Parme du château de Chambord

Lieu principal d'exécution du marché : CHAMBORD 41250

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite est facultative, suivant les éléments de l'article 6.2 Le marché est ouvert à la négociation selon les modalités définies à l'article 4.2 du RC. Les variantes sont interdites. L'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du RC sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr> Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du RC. Voies et délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. La juridiction à saisir est le Tribunal administratif d'Orléans. A compter du 1er octobre 2026, l'adresse de l'Oppic est : 19, avenue du Maine – 75015 Paris

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2026